



la lettre d'ORCOM



ORCOM accompagne la mutation des systèmes d'information et de l'informatique avec **ORCOM 2.0**. Accéder **24/24h** à tous les services en toute **sécurité** en allégeant les outils et les contraintes de l'entreprise avec une possibilité élargie de **partage** de l'information, tant au sein de l'entreprise qu'avec son expert-comptable, constitue les enjeux de cette évolution.

Des services en ligne avec **compta, gestion facturation ou paie en ligne** forment le socle de ce partage.

Avec le **portail client**, où les documents produits sont disponibles, et les **sites informatifs ou interactifs**, la mise en commun progresse chaque jour et de nouveaux projets sont programmés. **MaGrh 2.0**, dernier né, accessible depuis **www.orcom.fr** (ORCOM Social) illustre cette dynamique.

Ces nouveaux outils nous permettent d'échanger avec nos clients de manière plus réactive (assistance, contrôle, validation ...) pour **partager et faire évoluer les compétences** au service de l'entreprise quelle que soit sa taille.

Le Comité de Direction

ORCOM 2.0

Portail client
Ma compta en ligne
Ma paie en ligne
www.maGrh2.0-orcom.fr
www.orcom.fr
blog.orcom.fr

CONSEIL D'EXPERT

Groupe de PME : 1 + 1 ne font pas 2

Dès lors qu'une entreprise en contrôle une autre, que deux entreprises ou plus, sont liées par des intérêts économiques, financiers, organisationnels ou commerciaux, on parle de groupe. Les avantages sont nombreux, mais les obligations le sont tout autant. Nadine Martin, référente produit conseil « Groupe de PME » en montre quelques aspects.

« Le principal avantage du groupe est de donner de la force aux entreprises constituantes ».

Nadine Martin le constate pour chaque dossier : « cela permet de mutualiser les moyens, de rationaliser les actions et donc de faire face à la concurrence ».

Mais au-delà de cette position de défense, le groupe a d'autres vertus, plus offensives.

« La réunion de plusieurs PME élargit les compétences et donc le champ d'action. L'effet de groupe permet aussi de créer des spécialités et de ne pas rester généraliste, de répondre à des offres plus larges, de multiplier les volumes et de se positionner sur de nouveaux marchés ».

La liste des avantages est longue. Mais avant de franchir le cap de la création, il est important

d'anticiper les conséquences et les obligations.

Prévoir et se prémunir

En quoi la gestion d'un groupe est-elle différente de celle d'une PME unique ?

« Les problématiques et opportunités sont multipliées par autant de fois qu'il y a d'unités dans le groupe, résume Nadine Martin. Mais il ne s'agit pas que de complications administratives, il faut être attentif à la gestion commerciale et financière. Il y a aussi bien sûr les aspects juridiques et fiscaux ».

Dès lors qu'il y a un lien de contrôle d'une holding sur sa filiale, il faut être attentif à la gestion des relations intra groupe. Prenons l'exemple classique des refacturations : quelle est la fourchette de prix autorisée ? On

aurait logiquement tendance à être plus souple et en deçà des prix du marché. Or, il est important de respecter les règles de la concurrence.

Il faudra donc identifier et mesurer les risques fiscaux, savoir saisir les opportunités fiscales, sécuriser le formalisme juridique. L'administration fiscale encadre bien sûr toutes ces relations. D'où la nécessité d'une parfaite traçabilité des actions entreprises dans le groupe, par un système de flux d'informations adéquat.

Quant à l'intégration fiscale, elle peut être une source d'économie appréciable. Sur le plan juridique, il faut aussi prendre soin d'encadrer les transactions par des conventions préalables et savoir s'il s'agit de conventions courantes ou réglementées.

Mais le groupe doit aussi permettre aux entreprises constituantes de s'entraider. Une fois encore, tout est

question de « dosage » pour rester dans la légalité. Faut-il préciser que le phénomène est accru quand l'une des entreprises est immatriculée à l'étranger ?

ORCOM sensibilise donc les dirigeants aux risques fiscaux, les aide à les maîtriser et se prémunir de toute erreur. « Grâce au groupement BKR International auquel appartient ORCOM, nous pouvons également aider les dirigeants dans le développement de leur groupe à l'étranger ».

Gestion tous azimuts

Comme n'importe quelle entreprise, le groupe vit et se transforme. Les comptes consolidés sont alors un bon outil pour mesurer et suivre les évolutions de la performance économique.

Même attention pour les ressources humaines, sans toutefois se laisser impressionner par le cap des 50 salariés. « Ce critère est réducteur pour l'entreprise, rappelle Nadine Martin, car il va à l'encontre des objectifs de croissance. Oui, la gestion du personnel dans un groupe est plus compliquée car il faut créer des structures, mais les accords d'intéressement ou de participation groupe sont aussi des outils de motivation auxquels le dirigeant pourra recourir ».

Conseil sur mesure

« Le dirigeant d'un groupe est souvent surpris par la complexité des choses et le formalisme », admet Nadine Martin. **ORCOM a donc créé le produit conseil « Groupe de PME », transversal pas nature, qui s'intéresse à tous ces aspects de la vie de l'entreprise.**

Tous les domaines de compétence d'ORCOM ; social, fiscal, juridique, gestion patrimoniale, consolidation, y sont représentés et sont mobilisables.

Qu'il s'agisse de restructuration, de fusion, d'acquisition ou d'apports partiels d'actifs, c'est tout le savoir du Groupe ORCOM qui est engagé. ■

Nadine MARTIN
Référénte produit conseil « Groupe de PME »
nmartin@orcom.fr
Tél. : 02 38 95 03 10





Nos compétences pour vous donner les moyens de réussir

ORCOM / EXCOM, le maillage du Gâtinais

Avec une quarantaine de collaborateurs à Villemandeur, et une vingtaine à Montargis, la complémentarité ORCOM / EXCOM fait du groupe un leader dans le Gâtinais, tant pour l'expertise comptable et le conseil que pour le commissariat aux comptes.



ORCOM à Villemandeur et EXCOM à Montargis travaillent souvent ensemble, et s'appuient sur certaines compétences groupe, disponibles sur le site d'Orléans.

« Pour le commissariat aux comptes, nous avons une image fortement liée à la coopération agricole et à l'industrie agro-alimentaire, observe Benoît Desbois, gérant du cabinet ORCOM. Nous sommes aussi très présents aux côtés des groupes mutualistes et de l'habitat social ».

Yann Dunaigre, dirigeant d'EXCOM, précise quant à lui que son cabinet « développe près du quart de son activité avec le secteur du bâtiment, complété par le domaine du transport, de la restauration et des professions libérales ».

Autres particularités d'EXCOM : l'accompagnement du créateur, mais aussi le conseil dans les phases de développement et de restructuration de l'entreprise : mise en société d'entreprises individuelles, accompagnement à la transmission ; EXCOM accompagne les PME et TPE.

Proximité et réactivité

Les deux cabinets d'origine sont implantés depuis plus de trente ans. En les rachetant en 1987 et 2002, ORCOM a donc mis à profit la forte culture locale de leurs collaborateurs et leur implication dans la vie associative, culturelle et sportive. ORCOM fait de plus partie du groupement des employeurs locaux (GERME). Les associés d'ORCOM sont également impliqués dans la vie locale à travers leur présence dans les associations, les clubs, à la CCI et la Chambre de métiers. ■



ORCOM et Associés
2, Rue Edouard Branly
45700 VILLEMANDEUR
Tél. : 02 38 95 03 10
orcomassociés@orcom.fr

EXCOM ENTREPRISES
5, Rue Louis Lacroix
45200 MONTARGIS
Tél. : 02 38 93 34 55
sofimes@orcom.fr

ORCOM SULLY : dynamique bicéphale

Après le départ de Christophe Thauvin, qui a pris, il y a près d'un an, la direction d'ORCOM Sodeca à Dijon, le cabinet de Sully-sur-Loire s'est réorganisé. Florence André (précédemment à Villemandeur) et Cédric Temmerman, tous deux experts-comptables et commissaires aux comptes, dirigent désormais ce cabinet du Loiret en duo. « Nous travaillons bien entendu dans la continuité de ce qui fonctionnait déjà bien auparavant, assure Florence André. Cela dit, nous en avons profité pour consti-

tuer un pôle commissariat aux comptes plus étoffé et construit ». Cet aménagement répond au nouveau besoin créé par le rachat il y a deux ans d'une clientèle pour laquelle ORCOM n'intervenait avant qu'en sous-traitance. « C'est pour nous l'occasion de développer une nouvelle relation client, et de mettre en avant les méthodes et compétences du groupe ORCOM ».

Au total, le cabinet de Sully compte 18 collaborateurs, et développe certaines spécificités liées au territoire. C'est le cas du pôle agricole auquel sont dédiées deux personnes et un fort attachement aux très nombreuses TPE qui

animent le tissu économique local.

Florence André, rompue à la gestion de clientèle, s'atèle donc à la direction d'un cabinet et de ses salariés, aidée de Cédric Temmerman, déjà présent comme manager depuis 2006, associé depuis 2010. « Nous faisons en sorte de développer notre présence dans les tissus économique, social et bien sûr associatif de Sully et de ses environs. De cette façon, nous sommes au plus près de leurs préoccupations ». Tous deux sont directement impliqués, l'un au Rotary, l'autre à la Jeune Chambre Economique. ■



Orcom et Associés SL
31, rue du Faubourg St Germain
45600 SULLY SUR LOIRE
Tél. : 02 38 36 46 03 - orcomsully@orcom.fr

ORCOM, vainqueur du trophée Social & Rh de l'IFEC, catégorie Fidélisation.



Le « Carnet de route* », créé il y a trois ans par ORCOM pour accompagner les experts-comptables stagiaires, a fait merveille. Il a été retenu par le jury lors du salon Social & RH de l'IFEC (syndicat professionnel de la profession comptable) qui s'est tenu à Marseille en mai dernier. Grâce à lui, ORCOM s'est distingué au palais du Pharo, devant les représentants de l'IFEC et en particulier aux yeux de la Présidente nationale, Françoise Saves et de la Présidente de la commission Sociale, Christine Costard.

C'est dans la catégorie Fidélisation, qu'ORCOM a reçu le premier prix des trophées Social & RH des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. C'est Nathalie Gontier, notre responsable RH, qui représentait le groupe : « cette édition, dit-elle, avait pour but de mettre en valeur l'implication et l'audace des cabinets dans leur actions internes pour l'intégration, la fidélisation et la sortie du cadre ».

Les membres du jury ont semble-t-il apprécié l'innovation du projet ainsi que l'originalité du dossier de candidature, présenté sous la forme d'un « livre-puzzle ».

« Grâce à ce trophée, poursuit Nathalie, notre outil est reconnu par la profession ».

* Le carnet de route permet à l'Expert-comptable « parrain » de matérialiser son accompagnement du stagiaire jusqu'au DEC (Diplôme d'Expertise Comptable). Il est composé de cinq parties : les points d'étapes, les projets, les objectifs partagés, le suivi du stage et la préparation du mémoire, et la rémunération. Trois ans après sa création, les retours sont très positifs : cinq stagiaires ont obtenu leur diplôme, quatre sont devenus associés responsables de sites.

L'offre sociale ORCOM version 2.0

Ouvert depuis le mois de janvier 2011, les sites internet de « l'offre sociale ORCOM » et de « Ma paie en ligne » sont plébiscités par les Internaute. Le compteur affiche 700 visites mensuelles.

Revue de détail avec Carine Le Ferrand Expert-comptable, spécialisé conseil en droit social, manager du portail.

Finis les échanges de fax et de mails, désormais, tant pour la paie que pour le droit social, les entreprises travaillent en direct sur le serveur ORCOM avec les services dédiés. Les dossiers sont partagés en temps réel et le client y accède à tout instant de là où il veut.

Outre la réactivité, ORCOM répond ainsi à la demande des entreprises qui veulent avoir un accès permanent à l'information. « Mais en matière de ressources humaines, ce qui se trouve sur Internet est certes disponible rapidement mais pas toujours sûr », constate Carine Le Ferrand.



Pour fiabiliser les informations, l'espace « maGrh2.0-orcom.fr », n'offre que de l'information sociale validée. Sont aussi mis en ligne des modèles de contrats de travail, l'actualité sociale, des fiches détaillées, ainsi qu'une lettre mensuelle « Social Infos » pour éclairer des consultants sur les modalités pratiques d'application des textes de lois.

Le site est mis à la disposition des clients d'ORCOM, mais également consultable en libre accès gratuitement par tout internaute. Les pages sont mises à jour chaque semaine par une équipe de quatre consultants en droit, qui les font évoluer en fonction de la législation et de la demande de la clientèle au travers de la Foire aux questions.

Il y a donc un partage entre les services internes d'ORCOM et les RRH seuls dans leur gestion quotidienne du personnel.

« C'est une approche très novatrice de la profession, conclut Carine Le Ferrand, qui consiste à partager des services, en ligne ».

C'est bien sûr une vitrine pour ORCOM qui devient un chef de file en nouant maintenant des partenariats de services avec d'autres cabinets d'expertise comptable en demande de sécurité et en recherche de ressources. ■

maGrh2.0-orcom.fr

➔ Les associations doivent "vendre" leurs projets

Pour les associations, quelle qu'en soit la taille, le mois de septembre est généralement synonyme de bouclage des budgets prévisionnels. Or la période de restriction financière que nous connaissons, appelle la vigilance des financeurs qui montrent de nouvelles exigences. Les associations doivent s'adapter...



Les temps changent : les associations qui planchent actuellement sur leurs budgets 2012 vont devoir présenter non seulement une projection financière, mais aussi des objectifs d'activité qui justifieront leurs demandes de subventions. « **Le monde associatif vit une sorte de révolution**, observe **Bruno Rouillé** Expert-comptable associé, spécialiste du sujet. *L'époque des aides annuelles accordées avec tacite reconduction est clairement révolue* ». Les financements de l'Etat, des collectivités locales et territoriales sont en baisse sensible, souvent de l'ordre de 5% l'an voire plus ; les associations qui parviennent à maintenir leur niveau de financement public d'une année sur l'autre s'en tirent donc plutôt bien !
Ainsi, de subventions annuelles de fonctionne-

ment (prix de journée ou dotation globale), on est passé au financement **de projets clairement identifiés**, plus faciles à chiffrer et à suivre. Les associations doivent pour cela définir avec une grande acuité leur objectifs et orientations pour une, voire plusieurs années.

« *Les financements publics se réduisant, il faut trouver des critères discriminants et les dirigeants d'association devront être de plus en plus percutants et de plus en plus concrets pour obtenir des subventions* » précise Bruno Rouillé. Les collectivités ne se contentent plus d'aider leur tissu associatif, elles attendent désormais un retour, en terme d'image ou de service rendu.

Sécuriser les budgets

Les associations les mieux structurées sont passées au système du CPOM - **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** -. Le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale met dans cette exigence la volonté que les associations apportent de vrais services à la population. Il en appelle aux professionnels pour « *tenter le pari de la confiance, de la modernité et de l'efficacité* ». Mais le principe vaut pour tout le monde et ne manquera pas de s'appliquer dans les prochaines années.

Pour l'heure, et dans l'attente d'une uniformisation, il faut encore s'armer de patience, car si les exigences des organismes financeurs vont grandissant, chacun d'entre eux garde son modèle de demande de subvention et format comptable. Bruno Rouillé constate « *qu'il y a autant de modèles que de financeurs* ».

ORCOM aide donc les associations dans leur construction budgétaire

(formalisation du projet, définition et mesure des objectifs, répartition des recettes, subventions, partenariats, etc...) et pour cela, met également à la disposition des dirigeants ses connaissances du droit social et fiscal et du monde associatif pour construire le budget.

Pour différentes raisons, l'activité économique pratiquée sous la forme associative est en constant développement, et nombre de petites structures tendent à grandir voire à se regrouper entre elles pour améliorer leur offre et réaliser des

économies d'échelle. Bruno Rouillé le constate : « *dans cette phase de développement, dit-il, pour obtenir le soutien de financeurs, la confiance est indispensable. Présenter des budgets et des comptes attestés par un expert-comptable est un atout indiscutable* ». ■

Bruno ROUILLÉ
brouille@orcom.fr
Tél. : 02 38 77 76 75

Christine Tellier, directrice générale de l'APLEAT, association pour l'écoute et l'accueil en addictologie et toxicomanies.



« *Les associations ne sont ni des entreprises ni des services publics, pourtant des missions d'intérêt collectif leur sont confiées. Pour être financées, elles ont l'obligation de réussir, d'être réactives et de s'adapter. Raison pour laquelle certaines d'entre elles se fédèrent, dans l'idée d'optimiser leurs moyens, sans pour autant perdre leur autonomie ni leur implication militante.*

Dans notre cas, ORCOM nous assiste dans la création d'un GCSMS, groupement de coopération sociale et médico-sociale. Avec trois associations aux objets similaires, nous organisons une répartition des missions, un soutien mutuel pour des missions ponctuelles, et au final la création de nouveaux savoirs. ORCOM nous apporte son expertise sociale, juridique et financière, tant pour établir les conventions de gestion, le suivi compta, l'établissement des salaires et bien-être pour structurer le corps du groupement ».

CONSEIL D'EXPERT

➔ Retraite, ce qui change dans la gestion d'entreprise

La réforme des retraites vient d'entrer en application, avec en mesure phare : le recul de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans. Comment atténuer les effets de la loi, comment anticiper et optimiser l'épargne ?

Les personnes nées avant juillet 1951 partiront à 60 ans, celles nées à partir de janvier 1956 à 62 ans. Entre les deux, c'est un échelonnement par paliers qui s'effectue à raison de 4 mois de travail supplémentaires par an. Difficile à comprendre et plus encore à anticiper. ORCOM s'est donc penché sur le dossier des retraites pour aider les entreprises à y voir clair et suggérer à leurs dirigeants les meilleures solutions pour les salariés de toutes catégories.
« *Il faut se poser deux questions, suggère Elodie*

Dumas, consultante en droit des sociétés et patrimoine : **A quel âge vais-je partir ou partiront mes collaborateurs ? Comment optimiser le montant des retraites ?**

Il est important de ne pas attendre pour trouver les réponses. Les optimisations existent, y compris dans le régime obligatoire, notamment par le dispositif « carrières longues » qui permet à ceux qui ont commencé à travailler jeune, de partir en avance.

Par principe, il n'est jamais trop tôt, et dès 45 ans, il est bon de se préoccuper de ces aménagements éventuels. « *L'évaluation des pensions crée souvent de mauvaises surprises*, remarque Elodie Dumas, **mais il est toujours temps d'optimiser les revenus futurs** ». Par exemple par des systèmes facultatifs proposés par des compagnies d'assurance.

Quant à ceux pour qui l'échéance du départ est proche, il est encore possible, dans le régime obligatoire, de racheter des trimestres, notamment ceux des années d'études supérieures. Leur valeur est établie en fonction des revenus professionnels. « *Cela dit, le calcul est délicat*, reconnaît Elodie Dumas, *et l'on s'aperçoit qu'il est parfois préférable de partir avec une décote* ». Bien entendu, plus on rachète jeune, moins c'est onéreux.

ORCOM est en mesure de faire cette évaluation et d'aider les personnes intéressées à faire le bon choix, notamment pour récupérer leur investissement dans les meilleures conditions.

Rappelons à ce propos que les trimestres rachetés sont déductibles fiscalement du revenu, et sans limite, la décote peut donc atteindre 41% pour les personnes les plus fortement imposées.

De nouvelles pistes de fidélisation

La réforme aura de nombreuses répercussions au sein de l'entreprise, tant pour la gestion de carrières que pour l'emploi des seniors. ORCOM a travaillé le sujet très en amont, car les chefs d'entreprises auront **de nouvelles obligations vis à vis de leurs salariés**, mais aussi de nouvelles opportunités pour les aider à préparer leur retraite.

Ainsi se développera l'épargne salariale. « *Au-delà des augmentations ; c'est désormais une forme de rémunération à part entière*, explique Elodie Dumas. *Certes elle est facultative et ne compte pas dans le régime obligatoire des retraites, mais l'employeur y a tout intérêt puisque c'est une forme de rémunération, donc de fidélisation des*



salariés, avec de plus, des exonérations fiscales et sociales, tant pour l'employeur que pour le salarié ». Ainsi s'opère le passage progressif du système de répartition à celui de la mixité répartition/capitalisation. L'entreprise doit s'y adapter car la fiscalité changera avec cette nouvelle orientation. Entre prime et abondement PERCO, les calculs sont clairs : l'intéressement a déjà la faveur des entreprises, mais aussi des salariés dont l'épargne est gérée en fonds sécurisés par les compagnies bancaires.

Enfin, précisons que la réforme est directement impactée par les accords sur la pénibilité ou l'égalité homme/femme, en cours de négociation. Pour ces volets également, ORCOM reste à l'écoute du législateur et restitue l'information aux entreprises. ■

Elodie Dumas
eoudin@orcom.fr
Tél. 03 81 25 03 03



Retour sur les 1^{ers} Trophées des Auto-Entrepreneurs d'Indre et Loire

En mai dernier avait lieu en Indre-et-Loire, la remise de prix des premiers « Trophées des Auto-entrepreneurs par ORCOM ». C'est naturellement avec Hervé Novelli, secrétaire d'Etat et initiateur en 2008 du statut de l'auto-entrepreneur, qu'a eu lieu cette manifestation.



On en doit l'initiative à **David Decours**, du cabinet tourangeau ORCOM Audexcom :

« Les auto-entrepreneurs, dit-il, représentent désormais 50% des créations d'entreprises. Il nous semblait important qu'ORCOM participe et s'associe à leur développement en les motivant par l'organisation d'un concours ».

L'objectif des trophées consiste à valoriser les initiatives économiques du département et aider les projets naissants, raison pour laquelle les projets retenus par le jury ont été dotés d'un prix de 1 500 €. La somme est significative pour

une jeune entreprise à laquelle ORCOM voulait donner de l'avenir. « Elle doit lui permettre d'alimenter sa trésorerie et de l'aider à franchir le cap pour devenir pérenne », précise David Decours. En effet, pour concourir, l'auto-entreprise devait être déjà en activité et avoir enregistré du chiffre d'affaires. Il s'agit donc d'un encouragement.

Une étape transitoire

Le statut d'auto-entrepreneur permet de tester un projet dans une structure souple et légère, tout en conservant un statut salarié (c'est le cas de 70% des auto-entrepreneurs aujourd'hui). Et parmi eux, nombreux sont ceux qui dépassent le seuil de revenus autorisé et qui donc transforment l'essai. « Le plus souvent, ce sont les candidats qui se sont consacrés à plein temps à cette activité », précise encore David Decours.

Il y a souvent de bonnes surprises ; c'est le cas de ceux qui avaient LA bonne idée sans avoir envisagé une réussite potentielle aussi rapide.

Victimes de leur succès, ceux-là changent de statut dès les premiers mois. Pour d'autres, la progression se fait plus en douceur, passant progressivement d'une activité complémentaire à une activité principale.

Les candidats des trophées ont pu consulter le règlement et remplir leur dossier de candidature sur le site Internet d'ORCOM (www.orcom.fr). Ces mêmes dossiers ont été examinés par un jury de six personnes, en l'occurrence les principaux partenaires des Trophées, à savoir GAN Prévoyance, BNP-Paribas et ORCOM.

Une quarantaine de dossiers ont été déposés, puis répartis en trois catégories : Prestation de services, Commerce et NTIC (Nouvelles technologies de l'information), avec trois nominés pour chacune d'elles.

Certains exemples montrent à quel point la créativité est bien présente en France. On y a vu un consultant en gestion de crise dans l'aéronautique, un salon d'esthétique avec soins

des pieds confiés à des « poissons docteurs », ou encore un consultant pour la communication des pilotes de courses automobiles !

Cette première édition qui fut un succès, sera bien entendu suivie d'une seconde en mai 2012, différents partenaires ayant déjà reconduit leur confiance et leur engagement.

Les gagnants sont :

- **Commerce : Isabelle Heurtaux** pour son salon de thé bio-littéraire
- **NTIC : Stéphane Bozon**, dépannage informatique à distance
- **Prestation de service : Bruno Joliet**, transcription à partir d'enregistrements sonores. ■

David DECOURS
ddecours@orcom.fr
Tél. 02 47 71 20 20

LE MÉCÉNAT

ORCOM mécène de l'imaginaire

Le groupe ORCOM s'est associé à l'artiste Sengthe-Vanh Bouapha, réalisateur et plasticien. Ce tourangeau de 30 ans à peine, issu des Beaux-Arts de Tours, a conquis le cœur et le regard des dirigeants du groupe. Son projet s'est concrétisé il y a peu et son exposition sera présentée en itinérance jusqu'à la fin de l'année sur les sites ORCOM de France.

Le monde dans lequel nous entraîne **Sengthe-Vanh Bouapha** est totalement imaginaire, « un peu comme notre quotidien, explique-t-il. Nous sommes abreuvés d'informations en tous genres, d'images et de reportages, et c'est avec tout cela souvent que nous construisons notre réalité des choses. Mais qu'avons-nous vu ? Souvent pas grand chose, pourtant, nous y croyons et cela semble nous suffire ».

Sengthe-Vanh Bouapha fait comme tout le monde, mais il a pris conscience de cela et use de son statut d'artiste pour en faire la critique. Comment ? **En créant un monde virtuel** et en nous montrant comment il le peut, grâce à son esprit créatif, presque machiavélique, nous faire croire à ce qui n'existe pas.

Son monde à lui, c'est le cinéma. Alors qu'il est à l'école des Beaux-Arts il y a trois ans encore, il commence à en imaginer les lisières. Il va nous faire découvrir **trois films qui n'ont jamais été tournés, mais que nous**

croirons avoir vus.

Pour cela, Sengthe-Vanh Bouapha a écrit des bribes de synopsis, tourne des bandes annonces, crée des affiches, rédige et met en page des articles de presse, tourne même des « making-off ». Ces films ont des titres : « Une collaboratrice de choc », « L'honneur du combat » et « Au Panda gourmand ».

Mais tout cela reste de l'ordre de partiel, au service de films qui n'existent que dans l'imagination de leur créateur. Aucune image ne sera diffusée, aucun article publié, aucune affiche placardée, tout est créé de toute pièce, pour faire illusion.

Pourtant, Sengthe-Vanh Bouapha met toute son énergie dans ses réalisations. Près de trente personnes sont mobilisées pour les tournages : acteurs, décorateurs, éclairagistes, preneurs de son, machinistes et photographes de plateau. Même pour les affiches, un graphiste est mobilisé.

« Un Devenir Héros »

C'est tout cela qui fait ensuite l'objet des expositions itinérantes. Le public voit tout... Sauf le film ! Même l'acteur principal des « films » sera parfois présent en personne, jouant son propre rôle de star, un brin blasé par son statut de vedette.

L'acteur, c'est Adrien Neves, dans la vraie vie acteur de cinéma et de théâtre, qui se met à la disposition de Sengthe-Vanh Bouapha pour la performance. Il joue sur les plateaux de tournage et assume la continuité de la prestation lors des expositions, toujours en jouant.

Cette exposition, Sengthe-Vanh Bouapha l'appelle « **Un devenir héros** ». L'agencement des mots est volontairement inhabituel, histoire de montrer, jusque dans le titre de la performance, cette impossible association des choses.

ORCOM dans l'action

ORCOM est mécène du projet aux côtés de la Région Centre, du Ministère de la culture et



© Pascal Le Guen

d'autres partenaires privés. Le groupe a choisi de soutenir la performance artistique en participant à son financement, mais aussi en accueillant les expositions.

ORCOM est allé plus loin encore, puisque **certaines scènes des films ont été tournées en octobre 2010, dans ses locaux d'Orléans.**

Sengthe-Vanh Bouapha (Bio express)

Ses parents ont fui la guerre du Laos dans les années 70. Lui, naît à Chambray-Lès-Tours en 1982 et entame des études scientifiques avant de concrétiser sa véritable passion à l'école des Beaux-Arts de Tours. C'est là qu'il échafaude et peaufine son projet critique « Un devenir héros ». Il fait la rencontre du collectif d'artistes « 40 Lynx productions » qui l'aide dans cette entreprise, y compris pour la recherche de partenaires financiers. Sengthe-Vanh Bouapha expose à Milan pour le festival Vidéo en 2009, et travaille dans le même temps à l'adaptation de la vie d'Arthur Craven, un personnage du monde de l'art qu'il affectionne particulièrement. Actuellement, il travaille à l'écriture d'un court métrage et aborde la peinture.

Dates d'exposition dans les cabinets ORCOM / EXCOM

Orléans : 12 au 23 septembre

Tours : 26 au 30 septembre

Blois : 3 au 13 octobre

Fontainebleau : 17 au 27 octobre

Melun : 3 au 10 novembre

Villemandeur : 21 au 25 novembre

Sully-sur-Loire : 28 nov. au 2 déc.

Besançon : 5 au 9 décembre

Dijon : 12 au 16 décembre